


Siège administratif: Rue Albert 1^{er}, 9 – 5380 FERNELMONT – Tél.: 081/40.91.60 – Fax: 081/40.91.61
Site Internet: <http://www.imaje-interco.be> – E-mail: contact@imaje-interco.be



Secrétariat :

 : 081/40.91.60

Notre projet de vie à la crèche « Les Bambins » de Rhisnes

Table des matières

| | |
|-------------------------------------------------------------------|----|
| Table des matières | 2 |
| 1. Organigramme de la structure | 3 |
| 2. Les grandes lignes de notre action éducative | 4 |
| 3. Avant l'entrée à la crèche | 4 |
| 4. Le rendez-vous pour l'inscription | 5 |
| 5. Le séjour à la crèche | 7 |
| 1) Organisation de la crèche | 7 |
| 2) Les moments d'arrivée et de départ des enfants | 7 |
| 3) Les moments de repas | 8 |
| 4) Les moments de repos | 11 |
| 5) Les moments de soins | 11 |
| 6) Les moments d'activités | 12 |
| 6. Les projets en cours et à venir | 14 |
| 7. Les moyens de communication de l'équipe avec les parents | 15 |
| 8. Les moyens de communication interne à l'équipe | 16 |
| 9. Organisation du travail des puéricultrices | 17 |
| 10. La formation de l'équipe | 17 |
| 11. L'accueil des stagiaires à la crèche | 18 |

1. Organigramme de la structure

La crèche dépend du service I.M.A.J.E. (Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants). Celui-ci comprend un grand nombre de crèches (+/- 47) ainsi qu'un service d'accueillantes (+/- 100).

Le siège administratif se situe Rue Albert 1er à 5380 Fernelmont.

Au niveau local, la crèche de Rhisnes, « Les Bambins », se situe rue des Chapelles n°3 à 5080 Rhisnes.

Sur le terrain, l'encadrement s'effectue :

- Par 4 temps plein $\frac{1}{4}$ de puéricultrices. Pour un total variable d'environ 5 personnes ;
- Par $\frac{3}{4}$ temps de personnel d'intendance et d'entretien ;
- Par un 1 temps plein travailleur social pour 3 structures. Il assure la « gestion courante » de la structure.

Quelques intervenants extérieurs participent également à la vie de la structure :

- La société de restauration T.C.O.,
- Le lavoir I.M.A.J.E.,
- La consultation O.N.E. (Le médecin et l'infirmière O.N.E de l'entité),
- Les stagiaires et monitrices de stages d'une école de puériculture (Notre Dame).

Différentes collaborations ont déjà vu le jour, notamment :

- Des contacts avec la bibliothèque de La Bruyère pour le projet « Mamies conteuses » ;
- Des contacts avec les bibliothèques locales et provinciales pour bénéficier de prêt de livres pour enfants.

2. Les grandes lignes de notre action éducative développées dans ce projet

- ↵ Respect « des rythmes » de chaque enfant,
- ↵ Individualisation de la relation à l'enfant,
- ↵ Favoriser l'autonomie de l'enfant,
- ↵ Respecter le lien parent-enfant.

L'enfant est partie prenante, sujet de son évolution. Il a des besoins (d'ordre physiologique, affectif, moteur, cognitif, ...) et des droits. Le milieu d'accueil doit lui donner un cadre qui lui permet de grandir. La MCAE a donc pour principaux objectifs de permettre à l'enfant de se construire, de grandir, de faire des acquisitions, de mettre en avant et de soutenir ses compétences ... Et n'a donc pas comme objectif premier de préparer l'enfant à l'entrée à l'école par l'acquisition de « contenus ».

Ces différentes lignes directrices vont orienter l'action des puéricultrices tout au long de l'accueil de l'enfant.

3. Avant l'entrée à la crèche

L'entrée d'un enfant en crèche ne s'improvise pas. Elle est précédée par de nombreux contacts avec les parents :

- 1) La crèche étant implantée au coeur du village la plupart des habitants se connaissent. Il arrive dès lors que le premier contact se fasse par les puéricultrices ;
- 2) Ensuite, les parents effectuent les différentes démarches administratives obligatoires (lettre au siège central +certificat médical de 3 mois de grossesse). (Voir R.O.I.) ;
- 3) Une visite des locaux est proposée. Elle est encadrée par le travailleur social responsable de la structure qui fera ainsi le lien entre la famille et l'équipe. Cela participe également à la construction progressive d'un lien de confiance. Cette visite s'effectue **uniquement** sur rendez-vous afin de perturber le moins possible l'organisation de la crèche.

A cette occasion :

- Nous leur montrons les différents locaux,
- Nous leur présentons les puéricultrices de l'équipe,
- Nous leur expliquons nos options éducatives : les rythmes des repas, des siestes, des apprentissages, ...
- Nous répondons à leurs questions : heures d'ouverture, la tournante des horaires, ce qu'il faut apporter pour la crèche, etc.

4. Le rendez-vous d'inscription

Un mois environ avant l'entrée de l'enfant à la crèche, les parents prennent contact avec le travailleur social afin de réaliser l'inscription proprement dite.

Cet entretien se déroule au bureau de la crèche de Rhisnes.

Au cours de cette entrevue de très nombreuses données et informations sont échangées :

1. Pour commencer, les parents et le travailleur social complètent les documents administratifs :
 - Contrat d'inscription type de l'ONE,
 - Signalétique enfants,
 - Signalétique parents,
 - Check liste de l'ONE,
 - Contrat horaire,
 - Choix du type de suivi de consultation ONE (suivi universel ou limité),
 - Choix du lieu de vaccination (ONE ou médecin traitant),
 - Autorisation de prise de photos à la crèche.
2. Le travailleur social remet et explique aux parents le projet pédagogique général d'I.M.A.J.E. ;
3. Le travailleur social explique la P.F.P. et calcule leur barème journalier ;
4. Le R.O.I. du service est remis et est longuement commenté par l'AS. (La problématique des enfants malades, la forfaitarisation, les vaccinations, les assurances, etc.) ;

5. Une période familiarisation obligatoire est déterminée. Elle se déroule généralement en 5 étapes et est déterminée en fonction de l'horaire de la puéricultrice de référence de l'enfant.

1°) Un des deux parents vient passer 1h à la crèche avec l'enfant. Lors de cette première prise de contact le parent et la personne de référence complètent le petit carnet « *A MON RYTHME A LA CRECHE* ». Une longue discussion peut ainsi être entamée. Les « précieux » renseignements qu'il contient (infos diététiques, infos sur le sommeil de l'enfant, infos sur ses goûts, infos sur ses rituels, ...) permettent dans un premier temps de respecter au mieux le rythme de l'enfant (notre première préoccupation) et de favoriser la continuité entre la maison et la crèche.

2°) La deuxième heure est modulable en fonction des besoins et ressentis des parents (possibilité de rester en maintenant une heure ou de laisser l'enfant seul) ;

3°) L'enfant passe deux heures seul à la crèche ;

4°) L'enfant vient 3h seul ;

5) L'enfant vient une petite journée et prend au moins un repas à la crèche.

La période d'adaptation sera une période « privilégiée » afin de mettre en place une relation de confiance avec les parents. Celle-ci est primordiale pour l'épanouissement de l'enfant à la crèche. Cette période peut toujours être revue et modulée voir prolongée en fonction des réactions de l'enfant, d'une demande des parents ou de l'équipe, sans toutefois être inférieure aux 5 étapes initialement prévues.

5. Le séjour à la crèche

1. Organisation de la crèche

La MCAE de Rhisnes a choisi de fonctionner en 2 sections : bébés et grands. Le passage d'une section à l'autre n'est absolument pas rigide et s'effectue toujours en fonction de ce que nous montre l'enfant et de son bien-être. Avant le passage, une petite période « transitionnelle » d'adaptation est d'ailleurs toujours prévue (elle s'étale sur +/- 1 semaine). La séparation des 2 groupes d'âge permet à chacun de ceux-ci d'évoluer en fonction de leurs besoins spécifiques, de leur rythme et leur permet d'être plus au calme.

Nous travaillons avec du personnel de référence chez les bébés et chez les grands. Cela afin de favoriser le sentiment de sécurité des enfants, augmenter les repères et faire ainsi référence aux figures d'attachement.

2. Les moments d'arrivée et de départ des enfants

Le matin, les 2 sections sont réunies jusque 8h. L'accueil des enfants se fait dans la section des bébés ainsi nous ne les déplaçons pas, ils restent dans leur environnement et leurs repères sont favorisés. De même pour le retour, celui-ci s'effectue chez les bébés. Les grands rejoignent cette section vers 17h15-17h30. Les sections des enfants sont aménagées avant leur arrivée : jeux permanents, coin doux, parcours psychomoteurs, ...

L'équipe souhaite que les parents prennent le temps, matin et soir, de déposer ou de reprendre leur enfant. Qu'ils prennent le temps d'attendre que la puéricultrice soit disponible pour échanger au mieux les informations nécessaires au bien-être de leur enfant pour la journée.

Matin et soir, les parents sont invités à ranger ou reprendre eux-mêmes les effets de leur enfant : biberons sur le meuble de la section, le sac au vestiaire, les langes dans le panier, le manteau, etc. Une armoire et une table à langer sont à disposition dans le couloir.

Lors de la séparation, les puéricultrices s'adaptent à chaque enfant. Elles attendent que l'enfant soit prêt pour la séparation. Il est libre de venir dans leurs bras ou d'aller directement dans l'espace jeux.

Tous les soirs, la puéricultrice essaye de permettre aux parents de se «réapproprier» la journée de leur enfant en leur donnant un compte-rendu des différents moments de la journée. Un carnet fait plus spécifiquement d'anecdotes, d'observations de l'enfant est rendu une fois par mois aux parents.

La journée de l'enfant est structurée par différents repères temporels. C'est pourquoi, l'équipe souhaite chaque jour connaître l'heure du départ de l'enfant. Il est souhaitable que toute modification significative en cours de journée soit signalée par un appel des parents. Cela permettra par exemple de remettre un enfant à la sieste s'il en éprouve le besoin au lieu d'attendre ses parents qui arriveront plus tard que d'habitude.

3. Les moments de repas

↳ Les déjeuners

Pour les bébés, nous trouvons important pour l'enfant que les parents donne le 1er biberon à la maison afin qu'il bénéficie d'un 1er contact, d'un 1er «câlin» en famille avant d'arriver à la crèche. Ceci est d'autant plus important, qu'il n'est pas toujours possible pour la puéricultrice qui accueille seule les enfants jusque 8h de pouvoir donner un biberon de manière confortable étant donné qu'elle doit rester disponible pour l'ensemble du groupe d'enfants déjà présent et pour l'accueil des autres enfants.

Pour les plus grands, il est également important pour bien démarrer la journée que l'enfant ait déjeuné à la maison avant d'arriver à la crèche. De plus pour les mêmes raisons que pour les bébés, la puéricultrice présente pendant cette première heure est trop peu disponible pour encadrer correctement ce repas.

↳ La collation du matin

Celle-ci est proposée à tous les grands vers 8h45 sous forme d'un fruit ou d'un fromage. Ceci afin qu'ils puissent tenir jusqu'au dîner.

↩ Les dîners

Ils sont préparés par une société de restauration extérieure. Il y a un menu pour la section des bébés et un autre pour la section des grands. Ces menus sont affichés dans le couloir. Les repas en structure sont conditionnés avec le plus grand soin, ils sont agrémentés et mixés en fonction de chaque tranche d'âges et des capacités de chaque enfant. L'introduction des aliments se fera toujours suivant l'avis de chaque médecin traitant ou pédiatre des enfants.

Au niveau des boissons, nous privilégions l'eau afin de préserver la dentition et de ne pas habituer les enfants au goût sucré.

Le repas est un moment de relation privilégiée entre l'enfant et l'adulte et ne doit pas, dans la mesure du possible, souffrir d'interruption.

Chez les grands, le repas est un moment propice pour favoriser la socialisation de l'enfant tout en tenant compte de son rythme et de ses capacités. Ils mangent ensemble à table et à heures fixes. Nous travaillons afin de favoriser l'autonomie de l'enfant. Ne pas faire à sa place s'il est capable. De ce fait, nous avons instauré le self-service. Chaque enfant, accompagné de la puéricultrice, se sert lui-même de légumes, de féculents et de viande. Il rejoint ensuite sa place avec son assiette. Il peut se servir à nouveau s'il a encore faim.

Assez rapidement et à leur demande les enfants commencent à manger seuls. Les puéricultrices leur proposent toujours une aide pour terminer leur assiette. C'est un des moments de la journée où un grand nombre de règles d'ordre social leur sont imposées :

- Attendre son tour pour aller se servir,
- Rester assis pour manger,
- Patienter pour avoir à boire,
- Respecter les autres (ex: ne pas intervenir dans l'assiette de son voisin, ...).

Toutes ces règles tendent à la socialisation de l'enfant. Il sera proposé à l'enfant de goûter aux différents aliments mais en aucun cas il ne sera forcé de terminer son assiette (ils gèrent eux-mêmes leur satiété). Chaque enfant a le droit d'avoir ses propres goûts et donc de refuser de manger. La soupe sera aussi proposée à chaque repas.

Pour les bébés, chaque enfant mange « à la demande » en fonction de l'heure de son repas précédent mais aussi en fonction de son propre rythme. Dans cette optique, l'équipe ne réveille pas un enfant « parce que c'est l'heure » de son repas.

Les biberons sont toujours donnés dans les bras. Pour le repas solide, la position (relax ou chaise) sera adaptée en fonction des acquis psychomoteurs de l'enfant. Un repas refusé pourra toujours être reproposé un peu plus tard, l'enfant n'ayant peut-être pas faim au moment de la 1^{ère} proposition. La soupe est également proposée aux bébés vers 7-8 mois dès qu'ils peuvent manger un régime varié.

Les parents gardent le rôle premier d'éducation de leur enfant aussi nous leur proposons toujours de commencer eux-mêmes les premières modifications alimentaires (1^{ère} panade, 1^{er} repas solide, introduction d'un nouvel aliment).

↪ **Le goûter**

Les bébés reçoivent une panade de fruits chaque jour. Celles-ci sont préparées à la crèche au dernier moment afin de préserver au mieux les vitamines des fruits.

Les goûters des plus grands sont diversifiés et suivent les dernières recommandations de l'ONE, à savoir : des fruits 2X par semaine, du pain au moins 2 fois par semaine, un produit laitier 1 fois par semaine. Un glucide (Cracotte, pain, biscotte) est ajouté aux goûters lactés et/ou de fruits.

↪ **La Collation du soir**

Celle-ci s'adresse surtout aux enfants de la section des grands. Elle se donne aux environs de 17h. Il s'agit en général de morceaux de fruits, d'une Cracotte, d'une biscotte ou plus rarement d'un biscuit.

4. Les moments de repos

Ils sont d'abord organisés en fonction du rythme de l'enfant. Les enfants sont « répartis » dans 2 dortoirs, et cela en fonction de leur âge ou de leurs difficultés à s'endormir.

Les bébés dorment dans 1 dortoir contigu à la section des bébés. Ils se situent à côté de la pièce de vie ce qui nous permet une plus grande surveillance. Pour sécuriser l'enfant et créer une ambiance propice à son endormissement, il est proposé aux parents de personnaliser le lit de leur enfant. Ils sont ainsi invités à fournir à la crèche le même tour de lit qu'à la maison, un sac de couchage, son ou ses nounours, son doudou, son foulard, sa couverture, etc. Il est vivement conseillé d'inscrire le nom de l'enfant sur chacun de ses effets pour éviter toute perte.

Les moyens (18-24 mois) dorment dans 1 dortoir contigu à la section des grands. Afin de favoriser l'autonomie des plus de 24 mois, nous les faisons dormir sur des « couchettes » disposées au sol toujours au même endroit. Cette sieste est toujours surveillée par un adulte.

Nous insistons sur l'importance du doudou ou objet transitionnel. Cet objet unique est le lien entre la maison et la crèche. Il sécurisera votre enfant dans ces moments plus difficiles.

5. Les moments de soins

Le moment des soins spécifiques est un moment de relation individuel, privilégié avec l'enfant. Ils sont malgré tout assez nombreux sur la journée. Il s'agit du change (suivi par l'acquisition de la propreté), le lavage des mains, la propreté du nez, l'administration sous condition (ROI) de médicaments, l'habillage et le déshabillage de l'enfant...

↳ Le change

Pendant le change, l'équipe favorise la relation individuelle. Elle prévient toujours l'enfant du soin qui va être réalisé. Elle l'invite à se présenter au soin et quitter son jeu en l'appelant par son prénom. Le change s'effectue en fonction des nécessités du moment mais également en fonction de moments bien précis sur la journée : avant et après le repas,

avant et après la sieste, avant de retourner... Toutes les observations faites durant les changes sont communiquées le soir aux parents.

↪ **L'apprentissage de la propreté**

Cet apprentissage tiendra toujours compte du rythme individuel d'évolution de chaque enfant, de sa maturation physique et psychique. Après en avoir discuté avec les parents, l'apprentissage est commencé simultanément à la maison et à la crèche. Il faut avant tout que la maturation de l'enfant le lui permette et qu'il en ait envie. L'équipe propose le pot mais n'insiste jamais. Nous commençons rarement une propreté avant +/- 22 à 23 mois.

↪ **Le lavage des mains**

Nous sommes amenées à leur laver les mains plusieurs fois sur la journée :

- Après les collations, ils sont rafraîchis avec des lingettes individuelles en tissu ;
- Avant les repas, les mains sont lavées à l'évier. Afin de permettre aux enfants un accès plus facile et plus « sécurisé » une marche est placée devant l'évier ;
- Après le repas, chaque enfant dispose d'une lingette humide pour sa bouche et ses mains.

↪ **L'administration spécifique de médicaments**

L'équipe ne peut administrer un médicament que sur base d'une prescription médicale.

6. Les moments d'activités

Le séjour de l'enfant à la crèche doit être un moment d'épanouissement et de découverte de lui-même et pas une préparation à l'école maternelle. C'est pourquoi, notre but lors de la réalisation d'une activité ou d'un bricolage est de susciter la créativité de l'enfant et de lui permettre de se construire, de grandir.

Il n'y a aucun intérêt « pédagogique » pour l'enfant dans un bricolage ou un dessin presque entièrement réalisé par l'adulte. A tous moments de la journée, petits et grands peuvent gérer leurs émotions (besoin d'être rassuré, stress, colère, peur,...) en disposant « librement » de leurs tétines et doudous. A cet effet, des portes « doudous » sont installés dans les sections.

↳ **Pour les bébés**

Les bébés sont une grande partie de la journée installés sur le dos sur des tapis, matelas ou oreillers mous. Cela permet à l'enfant de se « poser », d'augmenter ainsi sa sécurité de base et de diminuer la tension musculaire.

La présence de l'adulte est là pour sécuriser l'enfant, lui proposer certains jeux et lui permettre d'acquérir par lui-même les différentes étapes de son évolution psychomotrices.

Les bébés sont généralement pieds nus une grande partie de la journée (sauf en hiver pour des raisons de température au sol).

Pourquoi ?

- L'importance de développer le sens tactile (sensations) au niveau des pieds (le bon développement des parties du corps en appui détermine la qualité de l'équilibre assis puis debout) ;
- Pour permettre une bonne musculation des chevilles, un bon développement de la voûte plantaire ;
- L'importance de laisser jouer l'enfant avec ses pieds pour lui permettre de bien découvrir son corps (schéma corporel - conscience d'être une entité).

En été, quand le temps le permet nous leur faisons profiter du jardin en les installant sur une couverture ou dans un parc.

↳ **Pour les grands**

Leur journée est rythmée par des activités « libres » ou plus « dirigées ». Chacune étant très limitée dans le temps.

Lors des activités plus « libres » l'équipe veille à installer différents centres d'intérêt pour permettre à l'enfant un choix de jeux. Les différents types de jeux libres proposés sont : dînettes, autos, poupées, Duplos, la ferme, des tapis de psychomotricité (sous surveillance d'un adulte), bac à riz, ...

L'adulte a ici un rôle sécurisant, stimulant pour l'enfant, il se tient à la « disposition » de l'enfant, il entre en relation par le jeu.

Les activités plus « dirigées » se font sous l'accompagnement plus étroit de la puéricultrice. Parmi ces activités, on peut citer : peinture, plasticine, puzzles, marionnettes, contes, comptines, découverte de leur corps, ... Régulièrement, les enfants font du pain. En fonction du temps, nous privilégions les sorties extérieures, à la découverte de la nature ou simplement profiter des vélos et des motos.

Tous les matins, les grands participent à l'accueil en plaçant leur photo dans le train.

L'équipe est également soucieuse de susciter un bon développement de la coordination motrice chez les grands. C'est pourquoi de nombreuses activités musicales sont réalisées. Des musiques dansante sont proposées afin d'inciter les enfants à bouger d'avantage le bassin, les épaules, etc.,

6. Les projets en cours et à venir

Un certain nombre de projets sont en réflexion et en cours de réalisation en fonction des formations qui ont été suivies par l'équipe et des journées pédagogiques à venir:

- Nous souhaitons améliorer le rituel pour la sieste, pour le repas, la personnalisation des effets des enfants : photos de l'enfant sur son casier, au-dessus de son lit, du porte-bavoir, ...
- Nous souhaitons améliorer les rituels tout au long de la journée. Pour ce faire, nous voudrions utiliser une marionnette pour rythmer les différents moments de la journée (repas, sieste, activités, ...). Nous voudrions également

permettre à l'enfant, par le biais de la marionnette, de mettre des « mots » plus facilement sur ses émotions ;

- Afin de sécuriser les enfants au maximum, nous souhaitons instaurer un mur des familles dans chacune des sections ;
- Nous cherchons à améliorer l'espace des bébés, par le biais d'un aménagement du coin change, avec banc pour se relever, miroirs, ...
- L'accueil des stagiaires centralisé par une référente.
- En collaboration avec la bibliothèque de Meux, nous souhaitons sensibiliser les enfants au plaisir de la découverte des livres. C'est ainsi que nous bénéficions gratuitement d'un prêt d'environ 5 livres par mois.

7 Les moyens de communication de l'équipe avec les parents

- Le petit carnet : « A MON RYTHME A LA CRECHE » ;
- Le document écrit du projet de vie de la structure ;
- Le petit cahier de communication individuel de l'enfant. Celui-ci est rendu une fois par mois et reprend des observations sur l'évolution de l'enfant sur le plan psychomoteur, au niveau de ses jeux, de ses centres d'intérêts, de sa socialisation, ...
- La feuille d'observation journalière des enfants. Ce document n'est pas montré aux parents car il s'agit d'un « récapitulatif » de la journée pour tous les enfants. Les informations reprises sont : T°, horaire arrivée, horaire de départ, horaire des siestes, horaire des repas, appréciation sur la prise du repas, médicaments éventuels à administrer, et toutes particularités spécifiques pour la journée ;
- Le travailleur social installe à différents endroits visibles de la crèche (panneau d'affichage, portes,..) de nombreuses affiches d'informations utiles : rappel des prochaines fermetures, arrivée ou départ de membres du personnel, rappel du matériel à fournir par les parents, ... ;

- Une fois par an, nous convions les parents à une réunion avec l'équipe sous forme d'un goûter ou d'une pause café. Elle a pour but d'informer les parents sur le projet de vie, d'inviter les parents à prendre le temps de reprendre leur enfant, d'entrer en contact « autrement » avec l'équipe et de permettre aux nouveaux parents de faire des nouvelles connaissances.

8. Les moyens de communication interne à l'équipe

- Les agendas de l'équipe, un pour la section des bébés et un pour la section des grands. Y sont notés : les congés des enfants, les congés des puéricultrices, les enfants « rajoutés » pour la journée, les dates de réunions, toutes les demandes spécifiques faites par la responsable de la structure, tous les problèmes survenus au cours de la journée (chute, perte d'objets, remarques de parents, ...) ;
- La feuille d'observation journalière des enfants. Ce document n'est pas montré aux parents car il s'agit d'un « récapitulatif » de la journée pour tous les enfants. Les informations reprises sont la t°, horaire d'arrivée, horaire de départ, horaire des siestes, horaire des repas, appréciation sur la prise du repas, médicaments éventuels à administrer et toutes les particularités spécifiques de la journée ;
- Les réunions d'équipe se déroulent en soirée au rythme d'environ 1 tous les mois et demi, 2 mois. Une réunion pendant le temps de midi peut s'ajouter entretemps s'il y a des questions urgentes à régler. Lors de ces réunions différents types de sujets sont abordés, il y a par exemple des questions de fonctionnement au niveau de l'équipe, des demandes de formations, d'amélioration de l'infrastructure mais aussi nous profitons de ces réunions pour passer en revue de chaque enfant au niveau de son évolution ;
- Des réunions avec des formateurs extérieurs sont également organisées lors des journées pédagogiques. Celles-ci ont lieu 2-3 fois par année, la crèche est alors fermée. Des thèmes tels que l'importance du toucher dans la relation à l'enfant, la diététique du jeune enfant, l'importance du « doudou »... sont abordés ;
- Sans oublier bien sûr la communication orale qui a ici toute son importance ;
- Le travailleur social installe à différents endroits de la crèche, peu visibles par les parents, de nombreuses affiches « aide-mémoire » (rappel des

régimes, rappel de brancher les babys phones, rappel de la liste nominative des charges, rappel des règles d'hygiène, ...).

Dans ses démarches, l'équipe essaye d'optimiser au maximum tous les éléments favorisant une bonne communication. Les puéricultrices veilleront cependant à respecter un devoir de discrétion vis-à-vis des familles et des enfants. Le respect du secret professionnel leur est demandé.

9. Organisation du travail des puéricultrices

Chaque puéricultrice a un horaire fixe sur la semaine. Les pauses horaires sont réparties comme suit :

- 7h - 15h06,
- 8h - 16h06,
- 9h30 - 17h36,
- 10h24 - 18h30.

Nous travaillons avec du personnel de référence dans les sections.

Un exemplaire de la grille horaire est affiché pour les puéricultrices. Lors de congés ou de périodes de maladie, elles sont amenées à modifier leur horaire afin que chaque pause soit couverte.

Chaque puéricultrice a la responsabilité d'une charge dite plus « ménagère » ou « matérielle » comme : changer les lits, désinfection des jeux, mettre les différentes poubelles, classement administratif, etc....

10. La formation de l'équipe

Une sélection de formations en relation avec le projet de vie avec des formateurs extérieurs est proposée chaque année à l'équipe. Ce sont des formations qui pour la plupart se déroulent en journée. Nous avons également une journée pédagogique et deux après-midi pédagogiques par an. Des thèmes tels que l'aménagement de l'espace, les comptines, la littérature pour tout petit, la gestion des émotions, de l'agressivité des tout petits, l'organisation du temps des repas, ...sont abordés.

11. L'accueil des stagiaires à la crèche

A certains moments de l'année, la crèche accueille également des stagiaires puéricultrices ou de nursing. Elles sont réparties pour toute la durée de leur stage dans les deux sections. Leur participation dans le travail a été au préalable définie par leurs écoles et varie en fonction de leur année d'étude :

- 5ème = observation,
- 6ème = travail sous tutelle,
- 7ème = participation active dans le travail.

Il est bien évident que les stagiaires tout comme les puéricultrices diplômées sont soumises au secret professionnel.

A leur arrivée sur le lieu de stage, les élèves sont invitées à prendre connaissance et à participer pleinement au projet de vie de la structure. Elles sont encadrées par chaque membre de l'équipe et par leur professeur qui passe régulièrement à la crèche vérifier la qualité de leur travail et leur bonne intégration. L'évaluation du stage est réalisée par toute l'équipe.